

## ERRATUM

Contrairement à ce qui a été mentionné dans le dossier à la page 13, le nombre de communes susceptibles d'être concernées par des travaux, et donc par la DIG, est de 29.

La liste de ces communes est présentée ci-dessous.

Communes	Masses d'eau
St Dizier - Masbaraud	Grandrieux
Auriat	Cheissoux
St Priest - Palus	
St Moreil	
St Martin le Château	Pic
St Pierre - Bellevue	Pic et Vidailat
Vidailat	Vidailat
Banize	Banize
Chavanat	
Faux - Mazuras	Mourne
St Pardoux - Morterolles	
St Hilaire le Château	Vavette
La Chapelle St Martial	
Sardent	
Bosmoreau les Mines	Complexe St Marc, Etang de la Chapelle, Thaurion jusqu'à Roche Talamie, Cheissoux, Monteil au Vicomte, Marque, Vavette, Gosne
Bourganeuf	
Mansat la Courrière	
Montboucher	
Thauron	
St Georges la Pouge	
Sous - Parsat	
Fransèche	
Janailat	
Le donzeil	
Lépinas	
Maisonnisses	
Le Monteil au Vicomte	
St Michel de Veisse	
St Martin Ste Catherine	